

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **4 (1916)**

Heft 42

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251388>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

hiber la vente des liqueurs. On accorda le même droit de vote aux femmes qu'aux hommes, et bien que beaucoup de paysannes ne sussent pas même lire, elles comprirent l'importance de cette question et votèrent contre le vodka. M. Stephen Graham raconta que, dans beaucoup des districts qui avaient déjà voté pour la prohibition, plusieurs mois avant la guerre, un homme devait souvent faire jusqu'à 28 milles avant d'obtenir une boisson alcoolique.

Ensuite, au mois d'août vint l'interdiction du Czar pour la durée de la mobilisation, mais qui, en 30 jours, avait tellement transformé le peuple, qu'elle était prolongée pour toute la durée de la guerre. Ce nouvel ordre du Czar fut célébré par de grandes manifestations de joie. Au mois d'octobre 1914, le grand-duc Constantin présenta au Czar une pétition du parti socialiste demandant de rendre cette prohibition absolue. Le Czar répondit par télégramme : « J'ai décidé d'abolir à tout jamais du gouvernement la vente du vodka en Russie. — Nicolas. »

Ainsi finit, après une période désastreuse de presque 20 ans, la plus grande expérience qui ait été faite du monopole gouvernemental du commerce de spiritueux.

La décision du Czar a fermé les débits de vodka, mais le peuple, par l'option locale, a mis une fin à la vente d'autres boissons — la bière, le vin et les spiritueux — à travers ce vaste pays. Le peuple a témoigné sa satisfaction par de grandes démonstrations. Même à la Douma, une allusion à cette réforme provoqua « une scène d'enthousiasme indescriptible, tous les députés se levant et chantant l'hymne national ». Le contrôleur d'Etat a énuméré à la Douma les bienfaits déjà obtenus par la prohibition, et comment « elle avait uni le pays entier avec les combattants, créant par cela une source de confiance nationale et de fermeté ».

Les conditions sociales du peuple ont été complètement modifiées. Le crime a tellement diminué que peu d'agents de police sont nécessaires. Le nombre d'incendies a diminué de la moitié sur l'année précédente. Les paysans qui passaient leur temps et leur argent à boire demandent maintenant des salles de lecture, des instruments de musique et des livres bon marché ont été achetés. Trois cents « palais du peuple » sont en train d'être érigés au coût de fr. 12,500 chacun. Les débits qui vendaient du vodka sont maintenant utilisés pour des ventes plus utiles. Les caisses d'épargne doivent être agrandies et de nouveaux dépôts sont ouverts. L'augmentation de l'épargne pour 1914-1915 était de 700,000 roubles sur l'année précédente. La production de la main-d'œuvre a augmenté de 30 à 50 %. Les soldats jouissent d'une meilleure santé que pendant la guerre japonaise, et le 85 % des blessés peuvent retourner sur le front. Les enfants sont bien nourris et habillés, les maisons et les villages sont plus propres que jamais auparavant.

En un mot, *une nouvelle Russie* est née, et le peuple, dans sa nouvelle liberté acquise, est pénétré d'un grand esprit de reconnaissance et de bonheur malgré la guerre.

(D'après *The Common Cause*). Harriet M. JOHNSON.

De-ci, De-là...

Le programme d'été de l'Institut J.-J. Rousseau vient de paraître. Il n'est pas exagéré de dire qu'il constitue, avec ceux qui l'ont précédé, une contribution importante à cette question si riche d'aspects : la place de la femme dans l'éducation.

Nous constatons d'abord, et cela n'est pas pour nous surprendre,

que parmi les élèves venus de tous les coins de l'Europe à notre Ecole des Sciences de l'Education, les femmes sont en majorité (70 % environ). La proportion est moins forte cette année, chose curieuse : pourtant, sur les 30 élèves réguliers que l'Institut a comptés cette année, il y a tout de même 18 dames pour 12 messieurs. Mais c'est surtout dans le corps enseignant que la proportion des femmes est frappante. Dès ses débuts, l'Institut a fait largement appel à des collaborations féminines : Mlle Camille Vidart, Mme Cléry du Collet, Mlle Giraud, Mmes Bontempi et Barrère, la regrettée Mme de Maday, ont tenu à des titres divers une place d'honneur dans de précédents programmes. Les noms et les cours de Mme Artus (dessin), de Mlle Descœudres (enfants anormaux), de Mlle K. Jentzer (éducation physique) sont de fondation sur les listes de l'Institut. L'hiver dernier, la doctoresse Champendal a fait un cours sur les maladies des enfants. Enfin, l'éducation musicale selon la méthode Chassevant, et la composition ornementale, donnent lieu à deux enseignements qui sont donnés encore par des dames, Mmes Bettmann et Giacomini-Piccard.

Tous les cours que nous venons d'énumérer rentrent, avec plusieurs autres (car les professeurs hommes jouent bien leur rôle aussi dans la maison, et nous n'en ignorons pas l'importance), dans l'ensemble remarquablement varié que l'Institut J.-J. Rousseau offre à celles de ses élèves qui se préparent à l'éducation des petits. La partie pratique de ces études est dirigée par Mmes Audemars et Lafendel, qui, dans un cadre charmant, élèvent dans une atmosphère de liberté les quarante bambins de la Maison des Petits, annexée à l'Institut. Rien n'est épargné pour que le stage pratique qu'elles font là donne aux futures directrices de jardins d'enfants un riche trésor d'inspirations et de connaissances : la dernière innovation consiste en un cours de jardinage que leur donnera, cet été, une élève de l'Ecole d'Estavayer, Mlle Diodati.

Ce n'est pas par hasard, sans doute, qu'un Institut qui travaille au renouvellement des méthodes d'éducation fait la place si grande à la femme, et il était intéressant de le relever dans notre journal.

* * *

Les associations suffragistes de Hambourg, Altona, Berlin, Munich, Nuremberg, Würzburg, etc., ont adressé au Reichstag une pétition demandant qu'après la guerre les femmes obtiennent le suffrage universel, égal, direct et secret.

Les pétitionnaires appuient leur demande en démontrant qu'après la guerre, chaque Etat sera obligé d'employer pour le bien de la communauté toutes les forces disponibles.

Les femmes rendent à l'Etat des services indispensables : l'équité exige que l'Etat leur accorde, en retour, les droits et les responsabilités qu'il confère à tout homme majeur, sans s'inquiéter de ses mérites, ni de ses capacités.

* * *

La Chambre française a voté dernièrement une proposition de loi, d'après laquelle les enfants naturels de soldats tués à l'ennemi pourront être légitimés par décision d'un tribunal, si la preuve existe que le père eut l'intention d'épouser leur mère. Par contre, celle-ci ne pourra pas être considérée comme veuve légitime du défunt, bien que pouvant être admise au droit de pension.

* * *

Mlle V. Thomson, directrice de la *Vie féminine*, vient de fonder, en France, une école hôtelière pour femmes, dans l'idée de substituer un personnel féminin et français aux nombreux étrangers qui occupaient ces fonctions avant la guerre, et pour procurer un travail rémunérateur à bien des veuves, filles ou sœurs de soldats morts pour la patrie. Cette école est ouverte à toutes les femmes au-dessus de 17 ans, bien portantes, de caractère agréable. Un accueil très sympathique est fait de tous les côtés à cette nouvelle institution, et les propriétaires d'hôtels attendent les meilleurs résultats de cette heureuse innovation.

* * *

Les femmes françaises s'intéressent vivement à la cause des tuteurs et des orphelins. Deux propositions, l'une pour l'admission des femmes aux conseils de famille, l'autre pour la tutelle féminine, ont été votées à la Chambre des Députés, en 1907 et en 1910. En juillet dernier, elles étaient réunies en une seule, qui fut adoptée par la Chambre, mais doit encore passer au Sénat.

* * *

A l'Eglise américaine de Berlin, une femme a été nommée remplaçante du pasteur. C'est une Berlinoise qui avait officié en dernier lieu à l'Eglise indépendante de Birmingham, et précédemment à Chicago.

* * *

Le gouvernement anglais a repourvu le poste de secrétaire de légation à l'ambassade de Christiania en y nommant une femme, M^{me} Pressley-Smith, un des leaders du mouvement suffragiste anglais, et écrivain politique connu.

* * *

Aux récentes élections municipales de Maritzburg (Afrique du Sud), les femmes, qui y participaient pour la première fois, se sont rendues nombreuses au scrutin; le 76 % des femmes électrices ont fait usage de leur bulletin de vote, à côté du 63 % des hommes.

* * *

Le ministre prussien de la justice a autorisé et encouragé¹ le mariage de jeunes filles au-dessous de 16 ans. (!)



*Association nationale suisse
pour le Suffrage féminin*

Communications du Comité Central.

Les Présidentes des Sociétés affiliées à cette Association sont informées que:

I. L'Assemblée générale annuelle a été fixée au dimanche 28 mai, à St-Gall ou à la Chaux-de-Fonds, avec l'ordre du jour suivant: *Séance de l'après-midi*: 1. appel des délégués; 2. rapport présidentiel; 3. rapport financier; 4. élections du Comité et des vérificatrices des comptes; 5. modifications et adjonctions aux statuts (art. 10 et 12), propositions du Comité Central et de Berne; 6. la nationalité de la femme mariée, proposition des *Frauenbestrebungen* de Zurich; 7. divers. — *Séance du soir*: « Le Service civique », conférence et discussion.

II. Les Sociétés recevront en temps utile la liste définitive des candidatures aux élections, les textes des modifications et des adjonctions aux statuts, les programmes de l'Assemblée avec les derniers détails (heures des séances, noms des orateurs, etc.), et la carte de délégation à échanger à l'Assemblée contre la carte de vote.

III. Les Sociétés sont priées d'envoyer à la Présidente avant le 10 mai leur rapport sur leur activité, afin qu'un compte-rendu résumé puisse en être donné dans le rapport général.

La Présidente: Emilie GOURD.

Nouvelles des Groupes.

GENÈVE. — Notre campagne de conférences de propagande n'a pas chômé durant ce mois, et nos conférenciers et conférencières ont porté sans se lasser la bonne parole suffragiste dans tous les milieux qu'ils ont pu atteindre. Milieux religieux, M^{lle} Gourd ayant parlé, sur invitation spéciale et spontanée, le 19 mars, à l'Eglise libre de l'Oratoire, des *Résultats économiques du Suffrage féminin*, et le 26 mars, à la Paroisse de langue allemande de l'Eglise nationale, des *Femmes et de la Guerre*. Milieux de jeunesse, M^{lles} J. Meyer, de Keyserling, Guibert et Gourd ayant introduit la question du suffrage dans les Sections aînées de l'Espoir, et à l'Association des anciens catéchumènes de M. Frank Thomas, sur la demande spéciale de ces jeunes gens de continuer la discussion déjà commencée le mois précédent sur ce sujet. De son côté, M. le pasteur Fulliquet y consacrait une des réunions de ses anciens catéchumènes. D'autre part, M^{lle} Gourd a fait, le 29 mars, une conférence de propagande dans le salon de M^{me} Lotz, où avaient été convoqués tous les habitants d'une partie de la commune du Petit-Saconnex, et M. de Morsier en faisait une, à son tour, le 7 avril, au Lycéum, qui avait aimable-

ment accepté d'organiser cette séance. Enfin, le 12 avril, M^{me} Schreiber-Favre, avocate, et M^{lle} Ch. Champury feront une grande conférence publique dans le vaste faubourg de Carouge. — La série de nos thés suffragistes s'est clôturée d'une façon charmante par la spirituelle et ironique conférence que M^{lle} Rose Rigaud a bien voulu venir nous donner de Neuchâtel, sous ce titre: *Pourquoi les hommes nous refusent le droit de vote*. — Dans un ordre différent d'activité, et pour passer à un travail plus direct, nous avons, après beaucoup de discussions, convoqué pour le 4 avril, au soir, une quarantaine de députés de tous les partis, que nous savions plus ou moins favorables à nos idées, pour les entretenir de notre désir de voir se fonder à Genève un groupe suffragiste parlementaire, tel qu'il en existe en Angleterre, notamment, et qui pourrait rendre les plus grands services à notre cause. Ceux de ces messieurs qui ont bien voulu répondre à notre appel ont été intéressés par notre idée, et sans vouloir décider encore la formation de ce groupe, ont estimé utile d'établir, par l'entremise de quelques-uns d'entre eux, des relations constantes entre notre Association et le corps législatif, au sujet des votations et nominations que nous pourrions avoir à lui demander. C'est une première prise de contact dont nous pouvons attendre beaucoup.

E. Gd.

LAUSANNE. — Nous avons eu, à Mézières, le 27 février dernier, notre première conférence dans le canton. M^{lle} Lucy Dutoit a parlé avec compétence du *travail des femmes pendant la guerre*. Une partie du comité l'accompagnait. Salle pleine d'un public féminin attentif; quelques messieurs. Une discussion très animée et intéressante a clos la séance, et beaucoup de journaux et de brochures sont vendus ou distribués. Il nous a paru qu'une petite feuille exposant très simplement nos idées serait nécessaire pour la propagande à la campagne. — Le 9 mars, le major Sydney Schopfer nous a entretenues, au Foyer féminin, de la *Neutralité suisse*. Sujet palpitant. La neutralité est très diversement comprise; elle a changé d'aspect au cours des événements, s'est modifiée, s'est pliée autrefois à certaines exigences, mais peut être définie aujourd'hui par cette formule: « La neutralité consiste dans l'abstention absolue de toute participation active et passive, directe ou indirecte, aux hostilités. » Cela n'a rien à voir avec les sympathies, les soins et les dons aux blessés, aux évacués, aux souffrants de la guerre de toutes nationalités. D'autre part, pour faire respecter sa neutralité, notre pays n'a, à l'heure qu'il est, aucune garantie solide que sa vaillante armée.

A. P.

BERNE. — Notre Section a fêté, le 11 mars, son premier thé suffragiste au Daheim, coïncidant avec la clôture du deuxième cours civique. Une soixantaine de personnes étaient réunies autour des tables fleuries par un membre de notre Société. Les productions littéraires et musicales de circonstance, des récits humoristiques ou émouvants, ayant trait soit à la collecte pour le Don national des femmes, soit à la situation de la malheureuse Pologne, une comédie, *Tüüri Zite*, jouée par deux jeunes filles en costume bernois, des allocutions féministes, se sont succédé sans interruption jusqu'à 11 heures, sous la présidence de M^{me} Merz, notre vice-présidente, et la meilleure cordialité n'a cessé de régner.

C. V.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes*. — Notre cours d'Education nationale s'est terminé, le 30 mars, devant un public plus nombreux que jamais, par une magistrale et bienfaisante conférence de M. George Wagnière, directeur du *Journal de Genève*, sur *Les devoirs de la Suisse et sa tâche parmi les nations*. Il n'est pas un auditeur qui n'ait été réconforté et ému par la conception si élevée, si juste et franche que se fait M. Wagnière de notre attitude internationale et nationale durant ces années de crise, et l'on peut dire que cette conférence a été le noble couronnement de l'édifice que l'Union a construit cet hiver. Maintenant que l'organisation de cette grande tâche est terminée, une autre nous incombe, non moins lourde et difficile: la publication en un volume de ces douze conférences, pour laquelle nous serons heureuses de toutes les collaborations, sous forme de souscriptions (3 fr. 50 le vol.). — Signalons encore, dans un ordre d'idées différent, la causerie pleine de charme et de

¹ C'est nous qui soulignons. (Réd.)